

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 15 (1939-1940)
Heft: 2

Artikel: Le général Guisan
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-703994>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le général Guisan

C'est avec une joie et une fierté bien légitimes que la Suisse romande, en particulier, a appris la nomination du colonel commandant de corps d'armée Henri Guisan, au poste de commandant en chef de l'armée suisse, avec le grade de général.

L'Assemblée fédérale, en votant, le 30 août 1939, avec une cohésion parfaite, a rendu un hommage mérité à l'officier de grande valeur qu'est le général Guisan; mais, elle a aussi, par son attitude, donné l'éclatant témoignage de l'union des citoyens suisses devant le danger, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Né en 1874, le général Guisan se trouvait être, au moment de sa nomination, le plus âgé de nos commandants de corps et, contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, il n'a jamais appartenu, durant sa carrière militaire, au corps des officiers instructeurs de l'armée.

Soldat dans l'âme et sachant allier à une ferme autorité, une courtoisie jamais en défaut, le général Guisan jouissait, depuis longtemps déjà, d'une popularité rayonnant bien au-delà des limites des cantons romands. C'est pourquoi, il peut être assuré aujourd'hui d'avoir derrière lui et avec lui un seul peuple, résolu à tous les sacrifices pour le faciliter dans l'accomplissement de sa lourde tâche.

Le « Soldat suisse » est heureux de pouvoir lui adresser ici ses très vives félicitations, ainsi que le témoignage respectueux de son admiration.

Quelques principes d'hygiène militaire

Comme suite à notre article précédant et, avant d'entamer le chapitre des responsabilités de l'officier de troupe et même du sous-officier dans le domaine de l'hygiène militaire, nous traiterons encore aujourd'hui la question de l'alimentation, qui relève au premier chef du commandement supérieur. Puis enfin, quelques considérations d'hygiène militaire sur le champ de bataille termineront ce second exposé.

Il peut se présenter, selon les circonstances, qu'un commandant de troupes estime insuffisante la ration réglementaire du soldat. Il est alors parfaitement compétent pour ordonner une alimentation en rapport avec le travail fourni et avec l'état sanitaire de chaque corps de troupes individuellement. En guerre, il ne suffit pas d'avoir à disposition une certaine quantité de troupes réunies sur un point et à un moment voulus: ces troupes doivent être en bon état, et non pas épuisées par des marches pénibles non plus que par une nourriture insuffisante et mal appropriée à leurs besoins.

Il y a, en effet, à examiner en campagne si l'on a à faire avec des hommes habitués à la cuisine du soldat, ou bien avec de nouveaux arrivés, qui sortent de leurs habitudes domestiques particulières. Il faut savoir aussi si la troupe est composée d'habitants de la montagne ou d'un pays plat ou industriel.

Malgré le règlement, s'il y a nécessité, il faut ordonner l'alimentation en tenant un peu compte des habitudes bourgeoises. La contrainte à procéder différemment ne peut aboutir qu'à une altération de la santé et de l'aptitude du soldat au service. Ce qu'il y a de plus fâcheux dans les choses, c'est que les conséquences fatales d'une alimentation vicieuse ne sont pas immédiatement apparentes ni palpables, comme, par exemple, elles le seraient après une disposition tactique fautive, mais elles ne se révèlent, ordinairement, que lorsqu'il est trop tard pour y remédier. Il est donc important que le commandant de troupe tienne compte des observations et des conseils des personnes expertes qui connaissent mieux ces choses, ainsi que les conséquences auxquelles elles peuvent conduire. Les employés aux subsistances doivent être, autant que possible, avertis à temps des mouvements probables des troupes, pour prendre leurs dispositions en conséquence. Lors d'une marche en avant, et en pays ennemi, il doit être pris des renseignements précis sur les contrées à parcourir, entr'autres sur la facilité de faire des approvisionnements, en vivres surtout, puis sur les maladies endémiques (qui règnent habituellement dans la contrée, comme la fièvre intermittente), ou épidémiques (qui règnent seulement un temps, choléra, variole, etc.), qui peuvent y exister.

On doit rétablir promptement sur ces dernières les moyens de communication qu'on a trouvés détruits, chaussées, voies ferrées, ponts. Toutes les provisions se trouvent en arrière, et ce que l'on trouve devant soi est douteux. A quoi sert-il d'avoir des magasins bien pourvus d'approvisionnements de toute espèce, si leurs communications avec la troupe sont interrompues?

Sur le champ de bataille, il s'en faut de beaucoup que la recherche des blessés et leur transport pendant et après les combats se fassent avec la rapidité que réclame l'hygiène.

Le personnel et le matériel sanitaires des corps sont loin de suffire, même avec les secours volontaires. Là où des milliers d'estropiés attendent, et avec droit, aide et secours, quelques douzaines de bras ne suffisent pas. Les secours trop tardifs engendrent des causes de mala-